



PROTCOLE ITEA

pour la reprise ou le maintien de l'activité face au risque de contamination COVID-19

Cette liste, élaborée par ITEA, constitue une synthèse des meilleures pratiques qui peuvent permettre le maintien ou la reprise d'activité. La gestion des flux de personnes fait l'objet d'une autre fiche ITEA.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ELÉMENTS DONT DOIT DISPOSER LE SITE

Lavage des mains :

- ▶ A privilégier : savon liquide + points de lavage + essuie-mains en papier à usage unique,
- ▶ Gel ou solution hydroalcoolique.

Désinfection du matériel :

- ▶ Lingettes désinfectantes,
- ▶ Spray désinfectant + essuie-tout.

Poubelles :

- ▶ Poubelles à couvercle et pédale.

Supprimer le mobilier commun non essentiel (mange debout des zones de pause...)

Equipements de protection individuels (sous réserve de disponibilité) :

- ▶ Gants,
- ▶ Masques,
- ▶ Lunettes,
- ▶ Visières.

⚠ Certains EPI sont impératifs selon le process. Les risques « traditionnels » sont toujours présents.

RÉFÉRENT COVID-19

Désigner un référent Covid-19 pour l'entreprise et par site/équipe/atelier/service : il sera chargé de coordonner les mesures à mettre en œuvre et à faire respecter. Il peut s'agir, par exemple, d'un chef d'équipe, chef d'atelier, chef de service...
Il sera à l'écoute des salariés.

INFORMATION / SENSIBILISATION

Informier régulièrement les salariés des nouvelles mesures applicables et des mesures mises en place par l'entreprise.
Afficher dans les endroits les plus visibles les nouvelles mesures, consignes sanitaires et les gestes barrière idéalement contextualisées au lieu d'affichage.
Former et informer le personnel sur ces consignes, ainsi que sur le virus et les modalités d'alerte de l'employeur et la conduite à suivre en cas de suspicion.

PREMIERS SECOURS

En plus de la boîte de secours habituelle, disposer de quelques masques de protection (FFP2, ou à défaut de type chirurgical) ainsi que de gants à usage unique et de lunettes de protection.
Le secouriste ne devra jamais intervenir sans masque. Le secouru pourra également être équipé d'un masque si possible.



PROCOLE ITEA

pour la reprise ou le maintien de l'activité face au risque de contamination COVID-19

GESTION DES ESPACES COMMUNS

SANITAIRES	<p>Eviter les croisements dans les sanitaires, et l'utilisation simultanée des lavabos. Nettoyer les surfaces de contact (poignées de porte, bouton de la chasse d'eau, etc...) avec des lingettes désinfectantes, avant et après chaque utilisation. Lavage des mains avec de l'eau et savon, et séchage avec du papier jetable. Prévoir une poubelle à pédale pour déchets, du savon, des lingettes de manière suffisante.</p>
VESTIAIRES	<p>Organiser l'accès aux vestiaires afin d'éviter les croisements et de respecter la distance de 1m entre chacun : prises de poste décalées, marquages au sol et sur les murs, affichage de la capacité maximale des espaces, création d'un sens unique si possible (une entrée / une sortie), etc... Désinfection des surfaces de contact par l'utilisateur après chaque utilisation.</p>
RESTAURATION / SALLES DE PAUSE	<p>Il est souhaitable que chacun apporte son repas (« gamelle », thermos, vaisselle) et de limiter ou si possible supprimer les matériels communs (à défaut, nettoyage des points de contact). Afficher dans le réfectoire le nombre max de personnes permettant de respecter la distance de 1 mètre. Mesures pour réduire le nombre de personnes : plages horaires différentes, réduction du nombre de sièges, etc... Se laver les mains à l'aide du dispositif mis en place, avant et après le repas. Chaque salarié nettoie sa place avant et après le repas avec une lingette désinfectante ou essuie tout avec produit de nettoyage. Par dérogation, il peut être autorisé de déjeuner à son poste pour les employés de bureau. L'entreprise peut décider de fermer son réfectoire, éteindre les appareils de cuisine (fours, réfrigérateurs...) ainsi que les distributeurs et machines à café.</p>
PORTES / AÉRATION	<p>Autant que possible, les portes, y compris des sanitaires et vestiaires, doivent être laissées ouvertes afin de limiter les contacts avec les poignées. Des paravents pourront être installés devant les accès des sanitaires et vestiaires. Aération régulière des locaux : ouverture des fenêtres, espaces ouverts...</p>
ZONES FUMEURS	<p>Se laver les mains, avant et après la pause. Mise en place d'un marquage au sol pour respecter les distances.</p>



PROCOLE ITEA

pour la reprise ou le maintien de l'activité face au risque de contamination COVID-19

POSTES DE TRAVAIL

PRODUCTION

Réorganiser les postes de travail de manière à respecter la distance de 1 mètre.

Si impossible :

- ▶ Mise en place d'écran de séparation avec du plexiglass ou d'écran de protection de soudage,
- ▶ Fournir des masques et lunettes / visières.

Passer les consignes d'équipe via une seule personne.

Mettre en place si possible un circuit différencié pour les entrées/sorties des salariés.

Report des interventions de maintenance non essentielles.

LOCAUX ADMINISTRATIFS

Privilégier le télétravail dans la mesure du possible.

Tenir des réunions physiques s'il est impossible de faire autrement. Auquel cas :

- ▶ Afficher la capacité maximale de la salle,
- ▶ Aménager la salle de manière à respecter la distance de 1 mètre,
- ▶ Echange des documents par voie dématérialisée si possible (utiliser des gants jetables sinon),
- ▶ Désinfecter les surfaces de contact avant et après la réunion.

OUTILS / ÉQUIPEMENTS

Limiter autant que possible le partage d'outils/équipements/machines (éviter si possible les rotations de personnel en cours de poste).

Pas de prêt de gants, masques et lunettes.

Désinfecter toutes les zones de contact.

Prévoir une aire de nettoyage quand c'est nécessaire (chariots).

Un seul utilisateur :

Fournir un kit de nettoyage.

L'utilisateur nettoie à chaque prise de poste, et en fin de poste.

Plusieurs utilisateurs :

Fournir un kit de nettoyage + instructions sur les zones à désinfecter en priorité.

Désinfection entre chaque utilisateur, et en fin de poste.